d'emprisonnement prononcées, sans précédent depuis près de 70 ans. STEVE DOUDET. Avocat au barreau de Marseille, il dénonce les peines

■ Steve Doudet a défendu les salariés de Sodexo, société de restauration des cantines scolaires, devant le tribunal des prud'hommes de Marseille, licenciés pour avoir exercé leur droit de grève.

Quel est votre première réaction quant aux peines prononcées contre les salariés de Goodyear ? Ce sont des peines d'une très

il est à déplorer que le tribunal ait appliquer les décisions de l'Etat. Et cision appartient au procureur de Goodyear ayant retiré leur plainte. encore ajouter que, dans ce cas, il la République qui est là pour faire Force est de constater que cette dén'y a pas de victimes, les cadres de pour pouvoir vivre. A cela il faut qui ne demandent qu'à travailler pas plus que le fait qu'il s'agit de Cela n'a pas été pris en compte, de la part des salariés condamnés. tresse sociale, sans premeditation dans un cas d'expression d'une dé ses auteurs. Or, nous sommes bien aux magistrats de bien prendre la des grandes grèves de mineurs salariés en lutte, un fait qui n'a personnes sans casier judiciaire fraction et de la personnalité de mesure des circonstances de l'inpoint de vue juridiqué : l'article salariés de Goodyear d'un strict la République cinquante années eu de précédent qu'en 1948 lors tionnent d'emprisonnement des 132-24 du code pénal demandan lieu les sanctions à l'encontre des plus tard. Je conteste en premier Des travailleurs réhabilités par grande sévérité. Car elles sanc



de greve. PHOTO LA MARSEILLAISE Maître Steve Doudet, aux côtés des salariés de Sodexo, a sévèrement condamné une atteinte au droit

Il y aurait donc une volonté politique clairement affichée...
Il est impossible de dissocier cet événement de la politique actuelle du gouvernement qui va à l'encontre des intérêts et des droits des salariés. Avezvous déjà entendu le Premier ministre condamner la délinquance en col blanc? Les projets de réforme du code du Travail témoignent du mépris des engagements présidentiels de 2012. La suppression des peines d'emprisonnement pour délits

d'entrave aux droits des salariés de la part des employeurs n'est les qu'un exemple de cette volonté les politique, de choix clairement sour assumés par ce gouvernement. Com l'y a encore la réduction des peines pour licenciements abusifs et l'absence de poursuites même dans le cas d'infractions de tronstatées par l'inspection du l'on ne dénonce jamais ceux qui à fair sont à l'origine de la destruction

A ce scandale, dénoncé par les organisations syndicales les plus responsables est aussi source d'un draine humain... Comment peut-on imaginer que des salariés simplement soucieux de défendre leur emploi puissent se retrouver en prison aux côtés de trafiquants de drogue?

Il ne s'agit là que de pères de familles qui n'ont strictement rien à faire en milieu carcéral.

PROPOS RECUEILLIS PAR
GÉRARD LANUX

ment saluee.

des entreprises

des emplois ou de la fermeture

suivi les décisions du Parquet

Séquestré aux chantiers de La Ciotat

lariés, pendant des années, pour tandis que la mobilisation des saengagement de réindustrialisation et les contraindre à respecter leur le site des chantiérs est unanimesauvegarder leur outil de travail et bonne blague autour du vieux-port, de séquestration » est devenue une du site ». Aujourd'hui, cette « nuit des plus hautes autorités de l'Etat cette volonté « d'attirer l'attention Pierre Tidda, représentant des sa tendre cette colère», explicitée par à l'époque Rosy Sanna, «il faut enété à déplorer. Et comme le disait lariés CGT et occupants du site, et Aucun debordement judiciaire n'a sont comportes correctement ». le fait que les gens de la CGT se du préfet et du préfet de police. Et aventure, l'action efficace et digne Carrère, il met au positif cette tion » fait les choux gras de la dont il faudrait se débarrasser au cupent le site » devenu « une zone presse, c'est le « coup de trop » atsommet du grand portique.... et il y militants de la CGT de monter par site tourne court, il est prie par les «visité» plus longtemps que prévu lonnes sous la plume de Christian « l'acte archaïque » dans nos copal intéressé pondère. S'il critique plus vite... Pour autant, le princide non droit », bref, des «nuisibles » tibles qui depuis plus de 10 ans oc tribué « à une poignée d'irréduc Dès le lendemain, la « séquestra le petit ascenseur conduisant au redynamiser le site ». Mais la vi-(PCF), «une charte d'objectif pour et d'Industrie Marseille Provence a passera la nuit sous bonne escorte. maire de la commune, Rosy Sanna initialement venu signer avec la jour de juin 1999. Le président était les chantiers navals de La Ciotat, ce dent de la Chambre de Commerce Claude Gardella, l'ancien prési